



Déclaration faite à la mairie du Carbet par les hébergeurs de tourisme (meublés de tourisme, chambre d'hôtes, gîtes ruraux, villages de vacances, terrains de camping et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalent) pour le calcul de la Taxe de Séjour Forfaitaire.

Effectuer une déclaration par location concernée.

Merci de compléter TOUS les renseignements demandés.

A retourner avant le 1er juillet 2016.

A- IDENTIFICATION DU DECLARANT
NOM :
Prénom :
Adresse :
Code Postale :Commune :
Numéro de téléphone fixe : portable :
Adresse e-mail :
B- IDENTIFICATION DE LA LOCATION
Adresse :
Adresse :
97221 LE CARBET
Nombre de chambre mis en location :
Nombre de lits 1 personne:.....Nombre de lits 2 personnes :.....
<i>Les lits pour bébés ne comptent pas</i>
La location est-elle classée :
<input type="checkbox"/> OUI si OUI <input type="checkbox"/> ☆ ou en attente de classement
<input type="checkbox"/> ☆☆ & <input type="checkbox"/> ☆☆☆
<input type="checkbox"/> ☆☆☆☆ & <input type="checkbox"/> ☆☆☆☆☆
<input type="checkbox"/> NON
C- PERIODES DE LOCATION
Votre déclaration doit mentionner la période où vous êtes ouvert à la location (et non pas la période où vous avez réellement loué).
<i>Rappel : la période de taxation retenue par la Ville du Carbet pour l'année 2016 est 184 nuitées.</i>
Je précise mes dates d'ouverture à la location :
<input type="checkbox"/> Du :/...../.....au/...../...../2016 soitnuitées.
<input type="checkbox"/> Non pas du tout
Déclaration sur l'honneur, Fait à..... le..... Signature